

Le Courrier de Balbec



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES IMMOBILIERS DE CABOURG

N° 24 - Troisième trimestre 2006

L'EDITORIAL

Cet été, notre association a été renouvelée. Sur les huit nouveaux administrateurs, quatre résident toute l'année à Cabourg. C'est une chance car cela nous permet d'être plus présents et plus visibles auprès des élus et des habitants de notre belle ville.

Le renouvellement a été ponctué par quelques « péripéties » et surtout un grand nombre de messages d'encouragement et de soutien. Pour l'essentiel, il en ressort une très forte demande d'information de la part de nos adhérents. Que se passe-t-il ? Où ? Comment ? Pourquoi ? Vivre à Cabourg ou y séjourner régulièrement, procure à nous tous beaucoup de joie et parfois quelques tracas. En portant le regard autour de nous, sur notre patrimoine commun, nous souhaitons tous que Cabourg qui s'étend et se densifie, garde son charme et améliore toujours sa qualité de vie.

Selon ses statuts, notre association a pour objet la protection, la défense, l'amélioration et le développement de la propriété et du patrimoine immobilier de Cabourg. Quel vaste et exaltant programme ! Dans ce but, notre action s'engage dans le sens de la qualité, de la sécurité et de la mesure (projets financiers). Elle y satisfera au mieux en essayant de collecter l'information sur ce qui se passe dans notre ville et en transmettant cette information le plus fidèlement possible aux adhérents. Toutefois, pour remplir

pleinement le rôle de force de proposition auprès des décideurs, l'association a besoin de connaître les points de vue de ses membres. Contactez-nous pour construire en commun.

Marie-Luise Herschtel

Permanence téléphonique

Pour des propositions et des questions concernant l'objet de l'association, laissez vos messages et vos coordonnées au 08 75 24 82 62 entre 17h et 20h

Conseil d'administration de l'APIC

Membres d'honneur: Claude Suret, Jean-Claude Jouffroy, Jacques Herschtel.

Membres : Hervé de Beaugrenier, Suzanne Belfort, Pascal Faton, Anne-Marie Guilio, Pascal Ibos, Marc Langlois, Claude Lavaste, Luc Mahuzier, Pierre Menetrier, Henri de Selve de Sarran, Danielle Tombré, Christian Valin.

Bureau : Marie-Luise Herschtel (Présidente), Claude Jarry (Trésorier), Geneviève Nieuwbourg (Secrétaire), Jacqueline Jornod (Secrétaire adjointe).

Le Courrier de Balbec BP 69 - 14390
Cabourg. Directrice de publication:
Marie-Luise Herschtel. N° ISSN : 1283-9299

Panorama des dossiers de Cabourg **Réunion d'information à la Mairie de Cabourg**

Au cours de cette **réunion du samedi 12 août 2006**, M. le Maire et ses adjoints exposent les dossiers dont ils ont la charge dans la gestion de la Ville de Cabourg.

Ce **compte-rendu** se veut aussi fidèle que possible en espérant **susciter des commentaires et des questions**.

Culture et vie associative : Mme C. Sicard-Martin

Grandes manifestations inscrites dans la durée : Festival du Théâtre universitaire piloté par l'association « Lever de rideau » - Festival du Film romantique suivi par 10000 spectateurs - Salon du Livre piloté par l'association « Les amis de Cabourg », visité par 4000 personnes - Festival Epona - Rencontres européennes des artistes interprètes piloté par l'ADAMI - Concerts de haut niveau - Exposition « Plaisir des Arts ».

Manifestations ponctuant l'année et actions en direction des enfants : Les samedis du jardin, animés par Mme Ferlicot et M. Besneux - Connaissance du Monde, 7 conférences au cours des mois - Garden en fleurs - Les conférences du jeudi, en saison sur des sujets divers - Parcours du patrimoine - Concours des maisons fleuries - Expositions et illuminations à Noël - Ateliers de Katy - Semaine de la découverte (Toussaint).

Projets : L'Espace Culturel Bruno Coquatrix (inauguration prévue pour le 16 décembre à 11h) accueillera des conférences mensuelles, des expositions, des animations culturelles, des concerts de jazz, des cours de dentelles aux fuseaux...

Vie des associations : Cabourg compte environ 70 associations dont 50 sont subventionnées par la ville. Toutes bénéficient des services municipaux au moment de leurs manifestations. Des procédures mises en place et gérées par le service communication de la mairie devront optimiser l'efficacité de ces services.

Affaires sociales et scolaires : Mme N. Leguesdois En liaison avec le CCAS

Les chantiers : Rénovation du centre de loisirs - Développement de la cellule « emploi » qui suit la création de nouveaux emplois : l'entreprise Normandie Ondulé agrandie, la société Lemonnier, le Casino, le nouveau Champion, la Thalassothérapie (feu vert de la CDEC) - Nouveaux programmes immobiliers et de logements sociaux - Service d'appel d'un mini bus gratuit pour les déplacements locaux.

Les actions en continu : en direction des aînés telles que : le goûter d'automne - l'aide partage repas - la carte Ciné Seniors - le colis de Noël - les Héliades...

...et des plus jeunes: la pause cartable pour faire les devoirs - lire et faire lire - leçons d'anglais - colis naissance - aide technique aux instituteurs - perspectives de création d'une 5^e classe maternelle - carte Jeune...

Sécurité : M. M. Le Gendre

Le constat : Cabourg relève de la zone de police nationale. La ville dispose d'une police municipale de

huit agents. Elle peut compter en saison sur l'appui des brigades vertes, des CRS sur VTT (six CRS envoyés par l'Etat), des maîtres-nageurs...

La délinquance générale, sur la voie publique et sur les biens, serait en légère baisse ce qui n'empêcherait pas que des méfaits graves puissent se produire.

Les perspectives : Eclairage du parc Aquilon - Construction d'un poste de secours en dur - Equipement de la police municipale en motos tout terrain, notamment pour se déplacer dans les dunes.

Commerce et Economie : M. D. Gavinet

Les subventions : Consécutif à un dossier instruit entre novembre 2003 et décembre 2005, Cabourg a obtenu 400000 Euros de subventions pour la rénovation du cœur de ville et pour la halle du marché.

Actions 2005-2006 : Depuis deux ans, Cabourg compte 140 commerces. Dix nouveaux commerces dont des enseignes nationales, se sont installés avenue Berteaux Levillain. La zone commerciale Cap Cabourg serait dédiée à l'artisanat. Une charte « Qualité commerce » concernant l'animation et l'esthétique de l'avenue de la mer et de la zone du marché, privilégiant un aspect « 1900 », serait en cours de réalisation.

Travaux et Voirie : M. J.-M. Mercier

Réfections des avenues et des rues : Bavent, Dunettes, Pasteur, Sallenelles, Drakkar, Frères Hurtaud, Jean Mermoz, promenade Marcel Proust (travaux de finition).

Parcs et jardins renouvés : place du 8 mai, jardin de la Bizontine.

Programme de mise en état 2007 : après travaux d'assainissement : impasse Bavent, avenues de Troarn et de Verdun - boulevard des Diablotins (aménagement d'une piste cyclable ?) - trottoirs et stationnement de l'avenue de la Brèche Buhot - aménagement du parc de l'Aquilon et du cœur de ville.

Tourisme et Communication : M. T. Duval

Essor de l'office de tourisme : La fréquentation de l'office de tourisme, d'environ 30000 personnes en juillet et de nouveau en août 2005, serait encore en progression en 2006.

L'inauguration du nouvel office est prévue pour la fin de l'année. Pour l'ancien office sur les Jardins du Casino, un projet culturel serait en cours d'élaboration.

Amélioration de l'information et de la signalétique : Des améliorations sont envisagées pour la publication municipale « Regard sur Cabourg », pour le site Internet, sous forme de dépliant édité en collaboration avec le casino rélatant les « Rendez-vous mensuels », par la mise en place de panneaux informateurs dans les résidences....

Quant à la signalétique, de nouveaux panneaux indicateurs faciliteraient le repérage des cinémas, de la mairie, des hôtels, des équipements etc.

Animations : Certaines ont fait leurs preuves comme « La ville aux enfants » devenues « Ateliers de Katy ». D'autres ont des débuts prometteurs comme « Le dîner sur la digue » (environ 1500 participants). Hors saison s'ajoute l'organisation de séminaires.

Etude Mahoc : Cette étude-diagnostic sur l'« Image de Cabourg » est censée aider au positionnement de la ville balnéaire et de ce fait, au développement d'une stratégie de politique touristique pour 5 ans.

Finances : M. A. Le Gall

Le constat : Suivant les rapports de la Caisse des dépôts, la situation financière pour Cabourg se présentait ainsi : année 1995 vive inquiétude, les années 1996-2000 nette amélioration, 2001-2002 rechute. Depuis 2003, la Ville dégage un excédent de financement permettant un désendettement et un autofinancement satisfaisants.

Ainsi pour l'année 2006, la Ville dispose d'un excédent 2005 de 1,9 Mill. d'Euros consacré au désendettement, et est en mesure d'affecter 2,8 Mill. d'Euros (plus les subventions) à l'investissement : cœur de ville, office de tourisme, villa Bon Abri, terrains de sport, programme routier, entretien du patrimoine...

Les perspectives : Si la diminution du poids de la dette est considérée comme notable (ce poids est passé de 90% de la masse budgétaire à 59%), en revanche, la structure du budget communal « se déformerait » au profit des charges de personnel et, à fiscalité stable, au détriment des autres dépenses (fonctionnement et investissement). L'augmentation de la part communale des impôts locaux n'étant ni envisageable (compte tenu de leur poids actuel) ni envisagée, il faudrait s'attendre à partir de 2007 à un nouvel endettement, pour que la Ville puisse réaliser ses projets d'investissement.

Communauté de communes et Relations extérieures : M. J. Porcq

Dans un prochain Courrier, un article y sera consacré.

Sport : Mme N. L'Heveder. **Jeunesse :** M. S. Delanoë

20 associations sportives : en charge d'activités variées connaissant des résultats appréciables.

Equipements nombreux dont une plate-forme pétanque, un nouveau terrain de football, une piste

d'athlétisme. Evénements annuels et animations. Un partenariat avec le stade Malherbe de Caen.

L'événement de la rentrée : l'inauguration d'un pôle multisport et du skate parc, tant attendus des jeunes.

Réalisations dans la durée : gestion du centre de loisirs pour les 3-13 ans, du temps périscolaire, du point information jeunesse, du conseil municipal des jeunes, de la carte Jeune pour les adolescents et pré-adolescents.

Les grands projets de Cabourg :
Dr. J.-P. Henriot

Elles s'inscrivent dans le cadre général de la révision du PLU (plan local d'urbanisme) et du renouvellement de concessions, notamment du casino et des cinémas.

L'urbanisation de la zone 2NA : Ce vaste terrain, dont une partie est actuellement occupé occasionnellement par le « salon des antiquaires », est voué à l'urbanisation sous forme de maisons de ville, en accession à la propriété, et de logements sociaux (maisons individuelles et petits immeubles) afin de pouvoir loger des familles tout au long de l'année.

Le casino : En 2005, seul le groupe Partouche avait répondu à l'appel d'offre concernant le renouvellement de la délégation de gestion du casino municipal. La nouvelle convention, sur 15 ans, prévoit le clos et le couvert à la charge du délégataire, un loyer d'environ 450000 euros par an et un taux de prélèvement communal sur jeux de 10% puis de 15%. Un programme d'investissement d'environ 2,8 Mill. d'euros à la charge du délégataire s'étalera entre octobre 2006 et Pâques 2007 afin de réaménager l'intérieur du bâtiment en fonction des jeux exploités et des animations et spectacles réalisés.

Les cinémas : Le renouvellement de la délégation pour 12 ans intègre l'exigence de travaux et une obligation d'ouverture pourvu qu'il y ait un public de trois personnes.

La discothèque : Cet établissement sera installé près du golf public, sur la RD 400, sous pilotage d'une société proche du groupe Partouche, afin de pouvoir réaliser des animations sans gêne pour le voisinage.

Les pistes cyclables : Pour Cabourg, sa ville pilote, le Conseil général entreprendra les travaux à partir de Pâques 2007. La piste qui longera la digue à l'ouest, au pied des lampadaires, empruntera à l'aller les 1ères avenues parallèles à la digue pour longer ensuite la Dives jusqu'au pont et jusqu'à Port Guillaume. Au retour, la piste suivra les 2èmes avenues parallèles à la digue qui seront, comme les 1ères, aménagées en espace partagé.

Le marché couvert : Un concours d'architectes en 2006 devra affiner le projet dont l'achèvement début 2007 permettra de commencer les travaux en septembre 2007 pour l'ouverture en juillet 2008. La halle sera réorientée vers le parking actuel et précédée d'un auvent pour abriter les commerces volants, actuellement en plein air.

Le marché couvert sera ouvert tous les jours, toute l'année. Il sera dédié aux commerces de bouche.

L'Hyper-Champion transféré: Après accord du CDEC, les travaux débuteront en 2007 pour se terminer à Pâques 2008. Les achats de terrains ont pu se faire dans de bonnes conditions. A la place du Champion actuel, un magasin de proximité ouvrirait ses portes.

Le centre de thalassothérapie et l'hôtel quatre étoiles: Le projet est dans les mains d'un groupe d'investisseurs qui sont considérés comme confirmés et qui disposent d'une promesse de vente pour le terrain du Camping Plage. Si le projet se révèle satisfaisant pour la Ville, celle-ci vendra l'hôtel Beurivage à ces investisseurs. La construction devra s'étaler entre fin 2007 et Pâques 2009. Pour respecter la règle des 100 m (loi du littoral), la dune artificielle située en front de mer et occupée par le camping, sera arasée et l'espace sera aménagé en jardin précédant les bâtiments.

(Nous apprenons que le 11 octobre, la Commission départementale d'équipement commercial - CDEC - a approuvé ce projet à l'unanimité, et que l'enquête publique aura lieu du 20 octobre au 20 novembre.)

Les autres chantiers en vue:

La protection maternelle et infantile, un bâtiment à construire à côté de l'école maternelle - Un gymnase agrandi - Un poste de secours en dur à l'ouest de la digue - Des maisons à l'ouest pour accueillir les familles de chercheurs quand le centre international de recherche de Philips à Colombelles deviendra une réalité - Peut-être même un lycée international.

En 2ème phase de rénovation du cœur de ville : l'aménagement de l'arrière de la mairie comportant également un parking et un espace paysager ouvert sur le parc.

Marie-Luise Herschel

Le Club des internautes de Cabourg et des environs

Notre club date de 1998 ! Notre but est de mettre à la disposition des Cabourgeois et des visiteurs cet outil appelé « ordinateur » qui permet de rédiger son courrier, de faire des tableaux et surtout de communiquer avec le monde entier par l'intermédiaire d'une grande toile d'araignée : « Internet ».

Notre club, né de la volonté des premiers internautes Cabourgeois (Dr. J.P. Henriët, S. Delanoë, L. Bellenger, E. Métayer, D. Gavinet, K. Legargeant, L. Moineau et d'autres) de se rassembler à une époque où l'Internet et les nouvelles technologies de l'information et de la communication n'étaient pas rentrés dans la vie courante, veut faire connaître au grand public les possibilités de la « toile ». Il est ouvert à tous (adhérents ou non). Les jeunes de moins de seize ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Chacun peut venir chercher une information de tous ordres : horaires de trains et d'avions, recettes de cuisine, informations sur des auteurs, critiques de livres... dans cette encyclopédie sans limite. Mais il faut apprendre à chercher ! Il est possible aussi pour les adeptes d'Internet de consulter leurs mails, ou ouvrir au club une boîte à lettres (B.A.L), afin de la consulter lors de nos permanences pour communiquer avec famille et amis.

Nous organisons des formations de base. En fonction de demandes plus spécifiques et dans la limite de nos connaissances, nous pouvons aussi vous aider à mieux appréhender certains logiciels (photos...). Nous sommes équipés de sept postes avec la possibilité de connecter six portables supplémentaires permettant d'utiliser son propre P.C.

Venez nous trouver à la Résidence du Grand Hôtel, Les Jardins du Casino, à l'angle de la Résidence, à droite du Grand Hôtel (aux horaires indiquées sur la porte du local) et sur notre blog <http://netacabourg.canablog.com>

Henri de Selve de Sarran

Eau de pluie et écologie à Cabourg

D'importants projets relatifs au traitement des eaux seront prochainement engagés par la Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives (CCED). Nous nous en félicitons car ils sont aujourd'hui en adéquation avec l'évolution de Cabourg et avec l'attente des habitants.

Cependant, la ville de Cabourg dispose d'une véritable richesse qui pourrait être mieux valorisée. En effet, dans notre région où l'eau risque de se faire rare en saison estivale, il pourrait être envisagé de récupérer une partie de l'eau de pluie sur certaines périodes pour la réutiliser sur d'autres en vue d'usages communs: arrosage de jardin, nettoyage, lavage de voiture, piscine... Rien de neuf ni d'extraordinaire mais autant d'eau potable qui ne serait pas perdue, ni facturée, et qui pourrait alimenter les forts besoins des périodes estivales.

Si vous avez une expérience « locale » de récupération et de stockage des eaux de pluie, contactez-nous.

Pascal Ibos